

Coupe de Tunisie par équipes 2026

Règlements Généraux

*** Jeunes & Adultes***

Article I :

La Coupe de Tunisie par catégorie est organisée par la Fédération Tunisienne de Tennis. Cette compétition est ouverte à toutes les associations affiliées. Ces dernières peuvent s'engager dans une ou plusieurs des catégories suivantes : Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines, Minimes Garçons, Minimes Filles, Cadets, Cadettes, Juniors Garçons, Juniors Filles, Messieurs et Dames.

Article II : Déroulement de la compétition :

Le système de compétition est l'application de l'élimination directe selon un tableau à départ en ligne ou selon un système de poules (round robin) si le nombre des équipes engagées est inférieur à 6

Soit trois rencontres disputées (2 simples et un double non obligatoire dans le cas d'un résultat de 2-0), chaque capitaine est invité à inscrire sur la feuille de match tous les membres de son équipe avec un minimum de 2 joueurs et un maximum de 4 joueurs.

Toute équipe qui se présente avec seulement 1 joueur sera déclarée forfait.

La présentation des licences des joueurs et du capitaine lors de chaque rencontre est obligatoire. Les vérifications des licences par le Juge Arbitre et les deux capitaines doivent impérativement se passer en présence de tous les joueurs soit une demi-heure avant l'horaire prévu pour la rencontre.

Le capitaine d'équipe est autorisé à coacher son équipe sur le court tout en respectant la réglementation en vigueur. Il peut participer en tant que joueur à condition de figurer dans la liste des 4 joueurs autorisés.

NE PEUVENT ÊTRE INSCRITS SUR LA FEUILLE DE MATCH QUE LES JOUEURS PRÉSENTS LORS DE LA VÉRIFICATION DES LICENCES.

En absence d'une équipe, le forfait sera déclaré par le Juge Arbitre 15 minutes après l'heure prévue pour la rencontre.

Article III :Sur classement :

Pour les catégories Poussins - Poussines - Benjamins et Benjamines :

Un seul sur classement sera autorisé pour les catégories Masculines et Féminines

Seuls les cas suivants sont possibles comme un sur classement:

- ↳ Un lutin 2ème année (Natif 2016) peut jouer dans les poussins
- ↳ Une lutine 2ème année (Natif 2016) peut jouer dans les poussines
- ↳ Un poussin 2ème année (Natif 2015) peut jouer dans les Benjamins
- ↳ Une poussine 2ème année (Natif 2015) peut jouer dans les Benjamines

Pour les catégories Minimes et plus :

Le sur classement sera autorisé pour les catégories Masculines et Féminines.

Seuls les cas suivants sont possible comme un sur classement :

- ↳ Un Benjamins 2ème année peut jouer dans la catégorie des Minimes Garçons
- ↳ Un Cadet Garçons peut jouer dans la catégorie des Juniors Garçons
- ↳ Un Junior Garçons peut jouer dans la catégorie des Seniors
- ↳ Une Benjamines 2ème année peut jouer dans la catégorie des Minimes Filles
- ↳ Une Minimes fille peut jouer dans la catégorie des cadettes ou dans la catégorie des Juniors filles
- ↳ Une Cadette Filles peut jouer dans la catégorie des Juniors Filles ou dans la catégorie des Dames
- ↳ Une Junior Fille peut jouer dans la catégorie des Dames

Article IV :

Un joueur ne peut en aucun cas jouer le même jour dans deux catégories différentes.

Article V :Déroulement des Matchs:

Tous les matchs de simples poussins et poussines se déroulent en **2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 joueurs si le score est d'un set partout.**

Tous les matchs de doubles des poussins et poussines se déroulent en **2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 équipes si le score est d'un set partout. Les couloirs ne font pas parties du terrain de jeu et les piquets de simples resteront au niveau du filet.**

Tous les matchs de simples benjamins et benjamines sont disputés EN **2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 équipes si le score est d'un set partout. Les couloirs ne font pas parties du terrain de jeu et les piquets de simples resteront au niveau du filet.**

Tous les matchs de doubles se déroulent en **2 sets gagnants avec l'application du No Ad System et du jeu décisif (Tie- break) dans tous les deux sets. Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 équipes si le score est d'un set partout.**

Tous les matchs de simples des catégories Minimes et plus sont disputés aux meilleurs des trois sets, avec application du jeu décisif (tie-break) dans tous les sets.

Tous les matchs de doubles se déroulent en 2 sets gagnants avec No Ad system, Un super Tie-break (10 points) départagera les 2 équipes si le score est d'un set partout

Pour les matchs des simples : Le joueur (se) n° 1 doit rencontrer le joueur (se) n° 1 de l'autre équipe, de même pour les joueurs n°2, en tenant compte du classement par Handicap Jeunes dans les catégories des Poussins, Poussines, Benjamins, Benjamines, et du classement par Handicap Adultes pour les catégories Minimes garçons & filles, et plus. En cas de double décisif chaque équipe sera composée de deux joueurs parmi ceux inscrits sur la liste officielle.

En cas de victoire par 2 à 0, le double ne sera pas joué sauf dans le cas du système de poules (Round Robin)

Article VI : Joueurs Etrangers

Un seul joueur étranger par équipe engagée est autorisé à figurer sur la feuille de match.

Article VII :

Pour chaque rencontre, la Fédération Tunisienne de Tennis désigne le staff arbitral nécessaire (un Juge Arbitre Fédéral + des Arbitres de chaises ou des Superviseurs). Les clubs qui reçoivent sont appelés à fournir au juge arbitre des boîtes de balles neuves pour le déroulement des rencontres.

Les poussins et poussines joueront avec les balles **soft** alors que les benjamins et benjamines avec des balles **dures**.

En cas d'absence du Juge Arbitre, la rencontre doit impérativement avoir lieu, un des deux capitaines sera tiré au sort pour diriger cette rencontre, et ce, après information et aval du Juge Arbitre Général.

Article VIII autres:

Suspension :

Dans le cas de la suspension d'une rencontre suite à des intempéries, obscurité ou tout autre cause justifiée par le juge arbitre, les points suivants sont appliqués :

1. tout match joué son résultat est acquis.
2. une nouvelle date sera fixée par la FTT pour compléter le reste des matchs non joués de la rencontre suspendue
3. la composition de deux équipes déclarée lors de la rencontre sera maintenue pour le reste des matchs non joués avec exception accordée pour le capitaine de l'équipe s'il n'est pas joueur dans la rencontre.

Force majeure :

En cas de force majeure, la FTT peut apporter les modifications jugées utiles et nécessaires pour la programmation, le nombre d'équipes engagées, la surface du jeu, le format de la compétition

Joueur étranger :

Chaque Club peut engager au maximum un joueur étranger par catégorie. Dans ce cas le joueur (se) doit avoir une licence tunisienne.

Sanction du forfait :

Forfait annoncé à la FTT par écrit 72 heures avant la rencontre : 100DT Forfait annoncé à la FTT par écrit 48 heures avant la rencontre : 200DT Forfait non annoncé à la FTT par écrit : 300DT La participation des Associations sanctionnées aux compétitions par équipes reste tributaire du règlement intégral de l'amende

Article IX: Report Des rencontres : I

Les clubs dont des joueurs sont convoqués par la FTT pour participer à des compétitions internationales durant la même période que celle de la rencontre du championnat peuvent demander le report de leurs matchs. Cette demande est valable uniquement si les joueurs concernés participent à des compétitions internationales en Tunisie ou à l'étranger, inscrites au programme officiel de la Fédération, et ce, uniquement dans la catégorie d'âge du joueur concerné, sans possibilité de report pour des catégories supérieures.